

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

533^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 7 août 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance

Est absent : M. Francis Perron, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOMENT DE RÉFLEXION

2017.08.207

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017
4. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)

1. Liste des comptes à payer
2. Encaissements pour le mois de juin et juillet 2017
3. Approbation des écritures de journal général

Période de questions (15 minutes)

C. Administration générale

1. Dépôts de documents
 - 1.1. Consommation électrique
 - 1.2. Consommation d'eau
 - 1.3. Rapport de l'ouverture des soumissions pour la rénovation de la caserne Incendie
2. Correspondance
3. Système téléphonique – Transfert
4. Croix-Rouge canadienne – Renouvellement

5. Demande de CA au MDDELCC – Autorisation de signature
6. Demande de soutien suite aux inondations – Autorisation de signature
7. Engagement de personnel – Assistante sauveteur(e)
8. Déneigement du rang Price – Renouvellement de l’entente
9. Salaire du personnel électoral
10. Colloque sur la sécurité civile – Autorisation de la dépense
11. Formation – Le Rendez-vous SAM – Autorisation de la dépense
12. Entente avec l’Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc.– Usage du 8, rue Marcotte – Autorisation de signature
13. MADA – Autorisation de signature
14. Association Club Quad – Autorisation de passage

D. Contrat et appels d’offres

1. Photocopieur bureau – Contrat de location
2. Remplacement d’un coude de pompe ABS – CWA – Autorisation de la dépense
3. Pavage devant l’église – Acceptation de la soumission
4. Caserne de pompier – Octroi du contrat
5. Installation réseau informatique et téléphonique – Acceptation de la soumission
6. Mobilier de bureau – Acceptation de la soumission
7. Rénovation du Centre Jean-Guy-Houle – Autorisation de dépassement de coûts
8. Labatt – Entente aréna

E. Avis de motion

F. Adoption de règlement

G. Sécurité publique

H. Travaux publics

I. Hygiène du milieu

J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire

K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)

1. Demande pour le tournoi de soccer – Autorisation
2. Demande de subvention pour la conversion du système de refroidissement de l’aréna – Autorisation de signature

L. Divers

Période de questions (15 minutes)

M. Rapport des comités

N. Levée ou ajournement de la séance

Il est proposé par Richard Cossette et résolu d’adopter l’ordre du jour en y ajoutant le point *Demande pour le Comité autos Motos anciennes la Pérade*, immédiatement après le point K. 2.

L’ordre du jour ainsi modifié est adopté à l’unanimité.

Adoptée.

2017.08.208

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de l'assemblée mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

Des suivis sont demandés sur les points suivants :

- Affiche Coopérative jeunesse de services;
- Réclamations inondations.

GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)

2017.08.209

LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer d'une somme de 416 376,99 \$.

Liste des comptes payés	61 101,92 \$;
Liste des comptes à payer	242 949,84 \$;
Liste des salaires	112 325,23 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

ENCAISSEMENTS DU MOIS DE JUIN ET JUILLET 2017

Les encaissements du mois de juin sont de 107 067,98 \$ et ceux de juillet sont de 552 349,90 \$.

2017.08.210

APPROBATION DES ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les écritures de journal général du mois de juillet 2017.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)

- Virée chemin Île-du-Large;
- Demande de réduction de vitesse à 10 km heure.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔTS DE DOCUMENTS

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

CONSOMMATION D'EAU

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA RÉNOVATION DE LA CASERNE INCENDIE

Le directeur général procède au dépôt du rapport d'ouverture des soumissions pour la rénovation de la caserne incendie.

CORRESPONDANCE

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE – TRANSFERT

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire de septembre 2017.

2017.08.211

CROIX-ROUGE CANADIENNE – RENOUELEMENT

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et la mairesse à renouveler la lettre d'entente Services aux sinistrés et des mesures d'urgence de la Croix-Rouge pour les années 2017 – 2018, 2018 – 2019 et 2019 – 2020 au montant de 0,16 \$ per capita, selon la population décrétée par le gouvernement du Québec.

Adoptée.

2017.08.212

DEMANDE DE CA AU MDDELCC – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite pouvoir profiter des nouvelles mesures de compensation prévues dans les modifications à la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* dans le dossier de la virée de l'Île-du-Grand;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer tout document relatif au dossier de la virée de l'Île-du-Grand.

Adoptée.

2017.08.213

DEMANDE DE SOUTIEN SUITE AUX INONDATIONS – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été reconnue, dans le décret du gouvernement du Québec, comme municipalité ayant droit au « Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec »;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer tout document relatif au « Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec ».

Adoptée.

2017.08.214

ENGAGEMENT DE PERSONNEL – ASSISTANTE SAUVETEUR(E)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit engager une assistante sauveteuse en raison d'un accident subi par un de ses employés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie d'un programme de subvention, de la part du YMCA, pour l'embauche d'une monitrice au camp de jour;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche des employés étudiants suivants:

- Gabrielle Brière – Assistante-sauveteur – 11,75 \$ de l'heure;
- Anna Nyiraneza – Animatrice SAE – 11,25 \$ de l'heure.

Adoptée.

2017.08.215

DÉNEIGEMENT DU RANG PRICE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE l'entente pour le déneigement du rang Price, avec la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est terminée;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux de conclure une entente avec cette municipalité pour le déneigement de ce tronçon de 1,46 km;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à renouveler l'entente pour le déneigement du tronçon de 1,46 km, du rang Price, avec la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain pour une durée maximale de cinq (5) ans.

Adoptée.

2017.08.216

SALAIRE DU PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a décrété de nouveaux taux de rémunération minimale, pour le personnel électoral lors d'une élection municipale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a établi un tableau comparatif de rémunération du personnel électoral sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite mettre à jour sa grille de rémunération en tenant compte du décret gouvernemental et de ce qui est versé dans la MRC;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'établir la rémunération du personnel électoral, lors d'une élection municipale, selon grille suivante :

Président d'élection

Coordination de l'élection	300 \$;
Jour du scrutin	536 \$;
Jour du vote par anticipation	357 \$;
Confection et révision de la liste électorale	.406 \$/électeur;

Secrétaire d'élection

Jour du scrutin	75% - président;
Jour du vote par anticipation	75% - président;
Confection et révision de la liste électorale	75% - président;

Scrutateur

Jour du scrutin	14,06 \$ de l'heure;
Jour du vote par anticipation	14,06 \$ de l'heure;
Dépouillement du vote par anticipation	14,06 \$ de l'heure;

Secrétaire du bureau de vote

Jour du scrutin	13,50 \$ de l'heure;
Jour du vote par anticipation	13,50 \$ de l'heure;
Dépouillement du vote par anticipation	13,50 \$ de l'heure;

<u>Préposé à l'information</u>	
Jour du scrutin	14,06 \$ de l'heure;
Jour du vote par anticipation	14,06 \$ de l'heure;
<u>Membre du comité de révision</u>	
Réviseur	15,75 \$ de l'heure;
Secrétaire	15,75 \$ de l'heure;
Agent réviseur	13,50 \$ de l'heure;
<u>Membre de la table de révision</u>	
Jour du scrutin - Membre	11,25 \$ de l'heure;
Jour du scrutin – Président	11,25 \$ de l'heure;
Séance de formation – Tous	11,25 \$ de l'heure.

Adoptée.

2017.08.217

COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE –AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité civile organise le « Colloque sur la sécurité civile 2017 » s'adressant aux responsables de la sécurité civile des municipalités les 17 et 18 octobre prochain;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 350 \$ pour l'inscription, plus les frais associés à la participation du directeur général au « Colloque sur la sécurité civile 2017 » qui se tiendra à Lévis les 17 et 18 octobre 2017.

Adoptée.

2017.08.218

FORMATION – LE RENDEZ-VOUS SAM – AUTORISATION DE LA DÉPENSE

CONSIDÉRANT QUE le Service d'achat municipal organise une journée d'ateliers sur la gestion des contrats municipaux le 28 septembre prochain;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 135 \$, avant toutes les taxes applicables pour l'inscription, plus les frais associés à la participation du directeur général au « Rendez-vous SAM » qui se tiendra au centre des congrès de Québec le 28 septembre 2017.

Adoptée.

Le conseiller Steve Massicotte se retire de la table du conseil en raison d'une situation potentielle de conflit d'intérêts pour le point suivant. Il est 19 h 54.

2017.08.219

ENTENTE AVEC L'ASSOCIATION DES POURVOYEURS DE LA PÊCHE AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX INC. – USAGE DU 8, RUE MARCOTTE – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE lors de la construction du bâtiment abritant l'Association des pourvoyeurs et pêcheurs du poisson des chenaux de la rivière Sainte-Anne sur le terrain de la municipalité situé au 8 rue Marcotte, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, aucun acte ou document n'a été produit concernant cet usage d'un terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'association et la municipalité souhaitent clarifier cette situation;

CONSIDÉRANT QUE Me Gélinas du cabinet Ward et associés a préparé un acte de « Cession en usufruit additionné du droit d'accession du nu-propiétaire » et que cet acte a été validé par les procureurs de la municipalité;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer l'acte de « Cession en usufruit additionné du droit d'accession du nu-propiétaire » par lequel la municipalité cède et confère à l'Association des pourvoyeurs et pêcheurs du poisson des chenaux de la rivière Sainte-Anne à la fois l'usufruit et le droit d'accession à la propriété pourtant le numéro civique 8 rue Marcotte, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

Le conseiller Steve Massicotte revient à la table du conseil. Il est 19 h 59.

2017.08.220

MADA – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est Municipalité amie des aînées et que cette certification vient à échéance;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire à signer tout document et demande en vue de l'obtention d'une subvention ou du renouvellement de l'adhésion de la municipalité au concept MADA (Municipalité amie des aînées).

Adoptée.

2017.08.221

ASSOCIATION CLUB QUAD – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE le Club aventure quad souhaite relier son réseau à la Municipalité de Saint-Casimir;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Casimir a autorisé le club à utiliser le rang du Rapide Sud jusqu'aux limites de la municipalité;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le passage des véhicules tout terrain (VVT) sur le rang du Rapide Sud et sur la rue Monseigneur Lafèche afin de rejoindre leur réseau.

Adoptée.

CONTRAT ET APPELS D'OFFRES

2017.08.222

PHOTOCOPIEUR BUREAU – CONTRAT DE LOCATION

CONSIDÉRANT QUE le contrat du photocopieur du bureau municipal est venu à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal va être réaménagé au premier étage du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été demandées et que la plus avantageuse est celle de Docuflex;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Docuflex, pour la location d'un photocopieur de marque Ricoh modèle MP C6004ex pour une durée de cinq (5) ans, au montant de 219 \$ par mois et des frais de copie de 0,0075 \$ pour les copies noir et blanc et de 0,06 \$ pour les copies en couleur, et ce, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2017.08.223

**REPLACEMENT D'UN COUDE DE POMPE ABS – CWA –
AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de la firme CWA pour le remplacement d'un coude de pompe ABS au montant de 4 540 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2017.08.224

PAVAGE DEVANT L'ÉGLISE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports propose de poser le pavage entre le stationnement de l'église et la rue Sainte-Anne si la municipalité fournit les pavés;

Il est proposé par Richard Cosette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Nicolas Baril paysagiste, au montant de 650 \$, avant toutes les taxes applicables, pour la fourniture des pavés nécessaires pour la réalisation d'un lien entre le stationnement de l'église et la rue Sainte-Anne.

Adoptée.

2017.08.225

CASERNE DE POMPIER – OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse des soumissions reçues, par notre firme d'architecte, dans le cadre du projet de rénovation de la caserne incendie, la plus basse soumission conforme est celle de Construction Richard Champagne;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de rénovation de la caserne incendie à la firme Richard Champagne, pour un montant de 116 491,88 \$, avant toutes les taxes applicables et que le tout soit conditionnel à l'obtention de l'approbation du règlement d'emprunt 2017-373 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adoptée.

2017.08.226

**INSTALLATION RÉSEAU INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE –
ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en voie de déménager ses locaux administratifs au premier étage de son bâtiment actuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire faire l'installation des prises pour le réseau téléphonique et informatique;

CONSIDÉRANT QUE le système téléphonique actuellement utilisé par la municipalité est dépassé;

CONSIDÉRANT QUE notre fournisseur de services informatique nous a conseillé un sous-traitant qui pourrait faire le travail;

CONSIDÉRANT QUE le sous-traitant nous a déposé une soumission qui est raisonnable;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Jean Frigon enr. pour l'installation des sorties téléphoniques et de réseaux informatiques ainsi que pour l'installation du système téléphonique clé en main, pour un montant de 4 359,60 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

2017.08.227

MOBILIER DE BUREAU – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en voie de déménager ses bureaux administratifs au premier étage de son bâtiment actuel;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux espaces nécessiteront du mobilier;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Buromax, au montant de 9 580,64 \$, avant toutes les taxes applicables pour la fourniture du mobilier pour le bureau du directeur général, du bureau de la mairie, de la salle de conférence et de la salle d'attente.

Adoptée.

2017.08.228

RÉNOVATION DU CENTRE JEAN-GUY-HOULE – AUTORISATION DE DÉPASSEMENT DE COÛTS

CONSIDÉRANT QUE lors du démantèlement des murs et du plafond du centre récréatif des lacunes sont apparues et qu'elles font l'objet de travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'architecte au dossier a évalué la nature des travaux et de la valeur de ceux-ci;

Il est proposé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications au projet pour une valeur de 46 157,56 \$, avant toutes les taxes applicables, pour la réfection du hall d'entrée, de la décontamination des moisissures au plafond, des travaux de revêtement de plancher, du meulage de plancher et du rebord de toit aux extrémités du bâtiment.

Adoptée.

2017.08.229

LABATT – ENTENTE ARÉNA

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Molson ne peut nous offrir ses produits dans les formats que nous désirons;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Labatt dispose de produits dans le format désiré;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à signer l'entente de partenariat avec la compagnie Labatt pour une période de trois (3) ans.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Aucun point.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun point.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

TRAVAUX PUBLICS

Aucun point.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point.

LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)

2017.08.230

DEMANDE POUR LE TOURNOI DE SOCCER – AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le Comité organisateur du tournoi de soccer des 26 et 27 août prochain demande à la municipalité le prêt de matériel et de personnel pour l'organisation de son tournoi provincial;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 du règlement 2015-353 sur la tarification des services municipaux, la municipalité peut offrir la gratuité de ses services;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à octroyer le prêt de matériel et de personnel gratuitement pour l'organisation du tournoi de soccer des 26 et 27 août 2017.

Adoptée.

2017.08.231

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONVERSION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DE L'ARÉNA – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite modifier son système de refroidissement de l'aréna municipal afin de se conformer aux nouvelles normes en matière d'émission de gaz à effets de serre;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a mis en place un programme de subvention afin de convertir les systèmes fonctionnant au gaz R-22;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité autorise la présentation du projet de remplacement du système de réfrigération de l'aréna au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;

QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade à payer sa part de coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade désigne monsieur Jacques Taillefer, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée.

2017.08.232

DEMANDE POUR LE COMITÉ AUTOS MOTOS ANCIENNES LA PÉRADE

CONSIDÉRANT QUE le Comité autos motos anciennes la Pérade qui organise

une exposition de motos et voitures anciennes les 26 et 27 août prochain demande à la municipalité le prêt de matériel et de personnel pour l'organisation de son exposition;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 du règlement 2015-353 sur la tarification des services municipaux, la municipalité peut offrir la gratuité de ses services;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à octroyer le prêt de matériel et de personnel gratuitement pour l'organisation de l'exposition de motos et voitures anciennes les 26 et 27 août 2017.

Adoptée.

DIVERS

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES (15 minutes)

- Chemins inondés.

RAPPORT DES COMITÉS

- Hôtel de ville et centre récréatif;
- 350^e anniversaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;
- Rencontre avec les citoyens de l'Île-du-Grand.

2017.08.233

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité, que la présente séance soit levée à 20 h 24.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

Diane Aubut
Mairesse

Jacques Taillefer
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse